

fres inquiétants, prévient Arnaud Vander Velpen.

Problème environnemental

Une situation qui complique la lutte contre la hausse du niveau des mers mais qui est aussi une question "stratégique". "Jusqu'ici, on considère le sable comme un matériau commun et très abondant, souligne Pascal Peduzzi. C'est vrai qu'on en a beaucoup, mais l'accessibilité au sable est une question de ratio entre ce qui est à disposition et ce qu'on utilise. Et à un moment, si on utilise énormément de sable, cela dépasse la capacité du système à se pourvoir en sable et il devient plus rare. Il faut considérer le sable comme un matériau stratégique. Écoles, hôpitaux, routes, barrages hydroélectriques, éoliennes (75 % des éoliennes sont du béton), panneaux solaires et puces d'ordinateurs (sable de silicate), verre... Toute notre société dépend du sable comme matériau de construction. Et le sable a aussi un rôle dans l'environnement: pour nos aquifères, comme substrat pour la biodiversité..."

Et les impacts de l'extraction de sable marin sur la nature sont majeurs, poursuit-il, évoquant ces énormes bateaux ressemblant à un "aspirateur géant" qui "stérilisent le fond de la mer en extrayant le sable et en écrasant tous les micro-organismes qui nourrissent les poissons". Autres impacts: les panaches de particules rejetées qui troublent l'eau, le bruit des machines ou encore le risque d'érosion côtière.

L'industrie réagit

Le dragage international nécessite un standard minimum, insiste Arnaud Vander Velpen, qui salue les "bonnes pratiques" récemment publiées par l'industrie, emmenée entre autres par les deux sociétés belges Jan De Nul et Deme. Les experts de l'Association internationale des compagnies de dragage appellent, preuves concrètes à l'appui, à "réduire la quantité de sable extraite des ressources marines en utilisant des sources alternatives, telles que les sédiments extraits lors des travaux de dragage d'investissement et d'entretien" et soulignent que le "dragage dans ou à proximité de sites sensibles à haute valeur naturelle ou culturelle n'est réalisable qu'avec une surveillance approfondie, le respect de limites strictes et une supervision adéquate". La quantité et la qualité du sable et les fonctions de l'écosystème doivent être prises en compte lors de la conception du projet et la biodiversité inventoriée, de sorte que "la zone d'extraction de sable ayant le plus faible impact puisse être sélectionnée et des mesures d'atténuation, de compensation et de restauration être prises". L'industrie reconnaît de manière générale que "les quantités croissantes (de sable) extraites et leurs impacts sur l'environnement et la société suscitent des inquiétudes. L'industrie du dragage a un rôle important à jouer pour répondre à ces préoccupations".

Sophie Devillers

"La Belgique a seulement 80 ans de réserve de sable marin devant elle"

La Belgique est particulièrement concernée par la problématique de l'extraction de sable marin. Elle est tout d'abord l'un des pays les plus actifs dans le secteur, se trouvant parmi les quatre pays les plus importants de la planète en termes de flotte de navires extracteurs, après la Chine, les Pays-Bas et les États-Unis. "La Belgique est un acteur à l'échelle globale: dans les eaux belges mais aussi dans le monde entier, explicite le Belge Arnaud Vander Velpen, expert de l'Onu. La Belgique héberge deux des plus grandes entreprises de dragage (Deme et Jan de Nul), avec autour d'elles une industrie et des sociétés consultantes, qui ont un grand poids dans le monde maritime."

Deuxième spécificité: "La Côte belge est peut-être la côte la plus étudiée du monde, grâce à des experts (du Musée des Sciences naturelles) qui ont évalué la réserve de sable dans la partie belge de la mer du Nord. En termes de volumes mais aussi en termes de qualité. C'est assez unique: la Belgique est un des seuls pays au monde qui peuvent répondre à la question: comme combien de sable avez-vous et comment pourriez-vous l'utiliser?" Ces recherches indiquent toutefois que "à la vitesse de l'extraction d'aujourd'hui, la Belgique a seulement 80 ans de réserve de sable devant elle".

"Impact inacceptable"

Ce qui ne signifie bien sûr pas qu'il n'y aura plus de sable au fond de la mer à cette date mais que les impacts de l'extraction sur l'écosystème belge côtier seront majeurs. "Pour trouver du sable dans la côte, il faudrait aller beaucoup plus profond, probablement élargir les concessions et donc l'impact sur l'écosystème ne sera plus acceptable. Or, la Belgique est un pays très bas qui doit se protéger contre la hausse de la mer. La mise en œuvre de la vision de la Belgique à ce niveau, qui consiste à ajouter cent mètres de plage devant toute notre côte, va consommer une très grande partie de cette réserve de 80 ans, prévient Arnaud Vander Velpen. La Belgique devra donc probablement acheter le sable sur le marché international. Et on ajoutera la Belgique sur la liste des pays dépendants du sable étranger. Le sable est encore largement tenu pour acquis: il y a toujours cette idée, si on ne trouve pas le bon sable sur notre côte, on l'achètera ailleurs mais ce qui n'est pas pris en compte, c'est que ce n'est pas parce que les Pays-Bas, par exemple, ont une réserve beaucoup plus importante que la Belgique sera le seul pays à vouloir puiser dans cette réserve..."

Ceci alors que les réserves de sable côtières ont tendance à se réduire: "Les projets éoliens en mer se trouvent souvent sur les bandes de sable car c'est là aussi où

le sol est le plus stable". Quelle est la solution? "Je pense que la Belgique et que tous les pays doivent être plus stratégiques avec leurs ressources de sable. La Belgique sait quel sable est disponible, c'est le premier pas. Maintenant, la question est comment l'utiliser dans le futur? Quelle est votre projection? Quelle quantité allez-vous utiliser à l'avenir et comment cela correspondra-t-il à vos autres besoins? Et où sont les zones écologiques à protéger? Comment les protéger?"

"Vision à long terme"

Du côté du Service public fédéral de l'Économie qui supervise l'extraction du sable à la Côte belge, on précise d'abord que les concessions sont soumises à une réglementation stricte: limitation en termes d'espace, de volume et de techniques utilisées (par exemple vitesse du bateau et épaisseur de la couche de sable ôtée). Et que les règles ne cessent (ront) de s'améliorer, sur base d'un monitoring scientifique constant. Pour la suite, le prochain plan pour les espaces marins, qui régleme l'extraction, est en préparation pour la période 2026-2034. "Une vision pour une gestion durable des réserves de sable marin à long terme est absolument nécessaire", admet le SPF.

Le volume total de sable disponible dans la partie belge de la mer du Nord est de l'ordre de 550 millions de m³.

Recyclage

Selon lui, le volume total de sable disponible dans la partie belge de la mer du Nord est actuellement de l'ordre de 550 millions de m³. Chaque année, environ 4 millions de m³ de sable sont extraits (jusqu'à 3 millions pour l'industrie et environ 1 million pour la protection côtière). "Au rythme actuel de l'extraction, ce volume serait suffisant pour couvrir les besoins en sable durant 130 ans, assure le SPF Économie. Toutefois, tenant compte de la qualité des sables (les sables fins sont moins adaptés à certaines utilisations industrielles) et de l'abondance moindre en sable plus grossier, la réserve de sable pour l'industrie est plus limitée dans le temps. Il est probable que les ajustements des zones de concession pour 2026-2034 combinés à une hausse de la demande en sable pour protéger nos côtes contre la montée du niveau marin modifieront les réserves en sable marin. Pour répondre à la demande à long terme, nous prenons deux initiatives: la demande de nouvelles zones d'extraction de sable à l'extrémité de la partie belge de la mer du Nord, et la promotion de l'usage de sable recyclé ou secondaire, pour l'industrie et pour la protection côtière." Des études sont d'ailleurs en cours pour explorer les possibilités de l'usage du sable recyclé.

So. De.

EN BREF

Climat

Le Plan Energie-Climat belge toujours bloqué

Les trois Régions et le fédéral n'ont pas réussi à trouver d'accord sur le Plan National Energie-Climat (PNEC). Celui-ci décrit la stratégie de la Belgique pour atteindre les objectifs de l'Union européenne en matière d'énergie et de climat. Faute d'accord, la Belgique n'a donc rien présenté à la Commission, malgré un délai supplémentaire accordé après avoir manqué l'échéance du 30 juin dernier. A. Dms

Inde

Les écoles fermées suite à la pollution

Les écoles ont été fermées vendredi dans la capitale indienne en raison du niveau dangereux de pollution atmosphérique, matérialisée par un brouillard jaunâtre et toxique. Selon la société suisse de surveillance de la qualité de l'air, IQAir, le niveau de particules PM 2,5, les plus dangereuses, est 35 fois supérieur au niveau maximum fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). (AFP)

Tempête

Ciaran a causé au moins 17 décès

Cinq décès liés au passage de la tempête Ciaran étaient à déplorer vendredi en Toscane. En Europe, elle avait déjà entraîné la mort de 12 personnes. En Belgique, un enfant de 5 ans et une touriste allemande de 64 ans ont été tués à Gand. Deux individus ont aussi péri en France, tandis que les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Espagne déplorent chacun un décès. (AFP)